FACTURE Nº 26054251

A Nanterre, le 26/06/26

Adresse de livraison

PARIS BIOTECH
Fac.de Médecine R.Descartes Paris 5
24, Rue du Faubourg St-Jacques
75014 PARIS
France

Adresse de facturation

BIOTECH SANTE
FACULTE DE MEDECINE
24 RUE DU FAUBOURG ST-JACQUES
75014 PARIS
France

V/ Référence	**BPA 190626**	**Mode de Livraison**	**PTT**
Code client	**C001183/ CPBIOTECH**	**Date de Livraison**	**23/06/26**
Contact	**Laurent MARCHAND**	**Page. 1**	

Code Article	Désignation	Qté	Prix Unit.	Remise %	Montant HT
Bon de livraison	26044446 **Date:** 23/06/26				
CCVD40700-50	(83) BADGE MIFARE DESFIRE 4K - BLANC - LOT DE 50 Prix Départ Nanterre. Frais de Port et d'Emballage en plus	1	195,08		195,08

Tout incident de paiement est passible de pénalités de retard ainsi que de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

Total H.T. en Euros	**208,29**
Total T.T.C en Euros	**249,95**

Total HT	Port/Emb. H.T.	T.V.A.	Montant T.V.A.
195,08	13,21	20%	41,66

NET A PAYER € 249,95

En votre paiement par Chèque client Réception de Facture au 26/06/26
Domiciliation : CIC Boulogne Entreprises 30066 10933 00010076701 44

SALTO SYSTEMS France Immeuble Axe Seine - Hall Parallèle - 1 Rue du 1er Mai - CS 30158 - 92752 NANTERRE Cx
Tél : 01 55 17 13 70 - Fax : 01 55 17 05 77
Site: www.saltosystems.com Contact: info.fr@saltosystems.com
SAS au capital de 400.000€ - 330 956 517 RCS Nanterre - Code APE 2572Z - FR 67 330 956 517

salto
INSPIRED ACCESS

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. COMMANDES

Toute commande implique l'acceptation sans réserve de nos conditions générales de vente. Toute disposition contraire à celle-ci ne sera valable que dès lors que nous l'aurons accepté par écrit.
Les commandes doivent nous être adressées par courrier ou par télécopie.
Les commandes prises par nos représentants ne sont définitives qu'après notre acceptation.
L'annulation d'une commande ne pourra être effective qu'après notre accord écrit préalable : les articles ayant fait l'objet d'une commande en bonne et due forme, ne pourront en aucun cas être repris.

2. LIVRAISONS

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et les retards éventuels ne donnent pas droit à l'acheteur d'annuler la vente, refuser la vente, réclamer des dommages et intérêts ou des pénalités de retard.
La Société est libérée de son obligation de livraison pour tous cas fortuits, ou en cas de force majeure survenant dans ses ateliers ou chez ses sous-traitants et fournisseurs, tels que incendies, inondations, grèves totales ou partielles, lock out etc.
Nous nous réservons la possibilité d'effectuer des livraisons partielles.
Toute réclamation doit être formulée dans les huit jours suivant la réception des marchandises.
Aucun retour d'articles ne pourra être effectué, sans notre accord écrit préalable. En tout état de cause, un abattement forfaitaire de 20% sera appliqué sur tout article repris aux conditions facturées.
Les articles et équipements spéciaux ainsi que les articles standard livrés depuis plus d'un an, ne seront ni échangés, ni repris. Tout retour de marchandises ne sera accepté que s'il est effectué franco domicile.

3. TRANSFERT DES RISQUE

Toutes les marchandises vendues voyagent aux risques et périls de l'acheteur, quel que soit le mode de transport ou les modalités de règlement du prix du transport, franco ou port dû.

4. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les prix facturés sont ceux du tarif en vigueur à la date de commande, nos prix et conditions étant donnés à titre indicatif et sans garantie de durée.
Nos prix ne comportent pas les frais de port, d'emballage, taxe, recouvrement, enregistrement de timbre, sauf spécification contraire.
Les expéditions effectuées pour le compte de nos clients, à un destinataire dont la raison sociale et l'adresse sont différentes du lieu de facturation, font l'objet d'une majoration forfaitaire de 5%.
Les traites envoyées à l'acceptation doivent nous être retournées dans les 48 heures conformément au Code du Commerce
Nos factures sont payables : Comptant avec 3% d'escompte - Au-delà: NET.
Tout retard de paiement à l'échéance entraîne de plein droit l'application d'une pénalité de retard calculée de la façon suivante:

+ 1.5% à 30 jours
+ 3% à 60 jours
+ 4.5% à 90 jours
+ 6% à 120 jours
+ 1.5% par mois supplémentaire au-delà de 120 jours.

En cas de retard de paiement, les commandes en cours pourront être annulées ou suspendues, sans préjudice de tous autres recours.

5. DEPLACEMENTS - MISE EN SERVICES

Sans accord préalable entre les deux parties, tout déplacement sur un chantier quelle qu'en soit la cause (diagnostic de panne, réparation, mise en route, etc) devra faire l'objet d'une commande écrite, préalablement adressée à notre Société. Nos interventions seront facturées sur la base des forfaits mentionnés dans nos tarifs en vigueur.
Ces forfaits couvrent les frais de déplacement, de séjour, de temps passé, à l'exception des fournitures coûteuses ou importantes qui feront l'objet d'une facturation séparée.

6. RESERVE DE PROPRIETE (Loi du 12 Mai 1980)

Les marchandises livrées demeurent notre propriété, jusqu'au complet paiement du prix, le client assumant toutefois,dès la sortie de nos magasins, les risques de perte, vol ou destruction. Il supportera en conséquence toutes les charges d'assurance des marchandises livrées.

7. CONTESTATIONS - LITIGES

En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de NANTERRE sera seul compétent quel que soit le lieu de livraisonmême en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.
Les conditions spéciales de ventes, les divers modes d'expédition ou de règlement, ne peuvent opérer ni novation, ni dérogation à la présente clause.